

**LA FORMATION EN TABACOLOGIE  
PAR LE DIU DE TABACOLOGIE  
ET AIDE A L'ARRET DU TABAGISME  
EVALUATION – PERSPECTIVES**

**Rapport du Docteur Jean PERRIOT**

**Vice-Président de la SFT**

L'objectif de ce rapport est de dresser un état des lieux de l'enseignement par les DIU de Tabacologie et d'Aide au Sevrage Tabagique mis en place dans notre pays. Ce rapport a été demandé lors du Conseil d'Administration qui a fait suite à l'élection du nouveau Président de la SFT et de son Bureau et s'est tenu à l'issue des Journées du GEST de Janvier 2009.

Un certain nombre de membres du Conseil d'Administration ont exprimé le désir de mieux connaître les modalités qui présidaient à la Formation des étudiants en Tabacologie afin de vérifier que les modalités d'enseignement, le contenu théorique et les règles de validation conduisant à l'obtention du diplôme soient proches et permettent ainsi une prise en charge de qualité des fumeurs sur tout notre territoire.

- Au travers de cette demande, s'exprimait aussi le souhait que la SFT indépendamment de sa mission de développement de la recherche sur les mécanismes de la dépendance tabagique et d'expertise en matière de prise en charge clinique, puisse jouer un rôle fédérateur vis-à-vis des modalités de la formation spécialisée en Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique.

## **METHODOLOGIE DE CE RAPPORT.**

Trois étapes successives ont permis d'élaborer ce travail.

1. Prise de contact avec les coordinateurs et responsables régionaux des différents DIU afin d'obtenir la maquette des différents diplômes.
2. Comparaison des modalités d'organisation des différents DIU (contenu de l'enseignement théorique, modalités de validation, organisation des stages pratiques, etc ...).
3. Synthèse à partir des données recueillies confrontées aux données existantes en la matière [1 - 3].

Des commentaires seront faits à l'issue du rapport descriptif.

## **RESULTATS DE L'ENQUETE.**

### ***HISTORIQUE DE L'ENSEIGNEMENT EN TABACOLOGIE.***

Le premier diplôme a été créé en 1985 par le Professeur R. MOLIMARD (Université PARIS VII) soutenu dès son origine par le Professeur G. LAGRUE, tandis que dans la même période, était créée la Société de Tabacologie.

Ultérieurement, a été créé le DIU de Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique liant les Universités PARIS XI et XII, tandis que d'autres DIU voyaient le jour en province :

- DIU NANCY, REIMS, STRASBOURG (Est).
- DIU BORDEAUX, MONTPELLIER, TOULOUSE puis récemment MARSEILLE (Grand Sud).
- DIU LYON, SAINT-ETIENNE, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE (Centre-Est).
- DIU ANGERS, NANTES, BREST, POITIERS, RENNES, TOURS (Inter-région Ouest).

L'ensemble de ces DIU couvrant la totalité du territoire français (la région Nord Pas-de-Calais disposant à partir de l'Institut Pasteur de LILLE d'un système de formation spécifique courte en Tabacologie).

## **RESULTATS.**

### **1. Difficultés.**

La participation des enseignants et coordinateurs des différents DIU n'a pas été parfaite, certains ne voyant pas l'utilité d'une telle démarche, d'autres se prêtant de mauvaise grâce à ce travail de synthèse

### **2. Tableaux de synthèse.**

Le tableau 1 présente les principales caractéristiques des différents DIU. Les coordonnées et modalités d'inscription sont indiquées sur le site de la SFT.

### **3. Constats et analyses.**

- Les différents DIU offrent des formations aux acteurs sanitaires répartis sur l'ensemble du territoire français ; environ 200 médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens, etc ... sont formés chaque année dans cette discipline par leur biais.

- Le contenu de l'enseignement théorique est analogue, prenant en compte les aspects épidémiologiques et socio-économiques du tabagisme, tout autant que les mécanismes de la dépendance et les données pharmacologiques ; enfin, les modalités d'aide à l'arrêt en populations générale et spécifiques (adolescents, femmes enceintes, pathologies psychiatriques, co-addictions, comorbidité somatique). De plus, il décrit l'organisation des soins en Tabacologie et Addictologie en France et donne des notions sur les essais cliniques et les recommandations de Consensus, comme sur les modalités de lecture critique des articles et publications en Tabacologie.

- Les modalités de validation sont les mêmes, examens écrit et oral (en règle générale, soutenance d'un mémoire d'étude) ; enfin, stage pratique dans des Services ou Consultations référents. La seule vraie différence se situe dans la valeur du coefficient attribué à chaque élément de validation.

- On notera que le DIU Centre Est (Rhône Alpes Auvergne – Bourgogne) distingue un DIU de Prévention du Tabagisme du DIU de Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique, les deux ayant un tronc commun d'enseignement théorique, puis des différences qui conduisent le premier à être réservé aux acteurs ayant des actions de prévention sans activité clinique, le second confère seul le titre de Tabacologue et autorise l'Aide à l'arrêt du Tabagisme.

- L'ensemble de ces DIU offre ainsi neuf à seize jours d'enseignement théorique répartis en plusieurs sessions permettant d'impliquer chaque site universitaire dans la pédagogie.

- Actuellement, on peut estimer qu'il y a en France, 2 000 acteurs sanitaires qui ont été spécifiquement formés par les DIU de Tabacologie.

## **DISCUSSION ET PROPOSITIONS.**

### **1. La formation en Addictologie et Tabacologie.**

- Les enseignements en Addictologie (DESC, Capacité d'Addictologie Clinique, autres) comportent des parties de programmes consacrées aux mécanismes de la dépendance tabagique, à la prévention, et à l'aide à l'arrêt du tabagisme. Ces formations s'inscrivent dans une problématique plus large et il est vrai que la Tabacologie appartient au vaste champ de l'Addictologie.
- Les associations régionales œuvrant dans le domaine de la Tabacologie ou de l'Addictologie proposent, comme certaines Sociétés Savantes (Société Française de Cardiologie, Société de Pneumologie de Langue Française, Société Française de Pathologie Vasculaire, etc) des enseignements en Tabacologie spécifiques et relevant de la formation continue ou à l'occasion de rencontres nationales. La SFT intervient d'ailleurs en lien avec ces dernières pour l'organisation et/ou la participation à ces sessions de formation.
- L'OFT a été promoteur de réunions de Consensus autour de la prise en charge du tabagisme, au même titre et/ou en association avec la Ligue Nationale contre le Cancer, et autres organismes se regroupant souvent dans des instances telles que l'Alliance contre le Tabagisme, la Fédération Française d'Addictologie, etc ...
- Indépendamment des actions de formation auxquelles participe la SFT, les Infirmiers Tabacologues se regroupent au sein de l'AFIT, comme les Sages-femmes au sein de l'ANSFT ; les uns et les autres proposant à l'occasion de leurs réunions, un enseignement spécifique à leurs adhérents. L'APPRI organise régulièrement un Colloque national réunissant les acteurs de la périnatalité autour des problématiques du tabagisme.

## **2. Commentaires et Propositions.**

- La Tabacologie n'est pas actuellement une spécialité reconnue en tant que telle, mais l'Ordre des Médecins **autorise la mention du diplôme de Tabacologie et d'Aide au Sevrage Tabagique sur les plaques et ordonnances des praticiens titulaires du DIU (l'Ordre des Sages-Femmes en fait autant) ; en revanche, le titre de Tabacologue n'est actuellement pas reconnu.**
- La SFT a d'abord pour vocation de promouvoir la recherche sur les mécanismes de la dépendance tabagique et d'exercer une fonction d'expert vis-à-vis des différentes problématiques liées au tabagisme (recommandations dans l'aide à l'arrêt, rapports d'expertise pour les Autorités Sanitaires, conseils et avis en matière de prévention, traitement, législation) et de se faire connaître auprès des Tabacologues afin de les informer des notions nouvelles susceptibles de permettre l'amélioration de leurs connaissances et pratiques.
- Elle ne peut peser sur les enseignements universitaires en Tabacologie, tout au plus, peut-elle mettre en lien les équipes pédagogiques à l'occasion de son Congrès National annuel ou des réunions savantes organisées en partenariat avec d'autres sociétés. La diversité des DIU de Tabacologie et Aide au Sevrage Tabagique sur fond d'enseignement théorique et pratique analogue garantit au contraire, la spécificité de ces différents diplômes, lesquels sont accessibles aux acteurs sanitaires sur les zones géographiques de leur influence. Ces enseignements soulignent une culture commune aux équipes pédagogiques qui s'est structurée autour d'une ambition partagée.
- On s'étonnera cependant de la faiblesse relative du nombre d'adhérents à la SFT ; il avait pourtant été décidé lors de Conseils d'Administration antérieurs, qu'une proposition d'adhésion soit systématiquement faite aux nouveaux diplômés par le parrainage de deux membres de chaque équipe pédagogique de DIU, force est de reconnaître que cela n'est

pas systématiquement fait et que ceci est coûteux en terme de mobilisation des acteurs impliqués en Tabacologie.

- La SFT peut et doit, via son site Internet, la Lettre qu'elle édite, et un possible développement d'enseignement à distance, ou une validation des acquis et connaissances des professionnels, participer à la formation des acteurs sanitaires.

- Enfin, les relations de partenariat avec les différentes Sociétés Savantes et autres organismes ou associations impliqués dans la lutte contre le tabagisme, doivent encore être développées autour d'évènements (Congrès nationaux ou régionaux) ou de prises de position communes devant des problématiques de Santé Publique touchant au tabagisme (remboursement des traitements d'aide à l'arrêt, etc ...).

- La SFT a déjà pris des dispositions réglementant ses relations avec l'Industrie Pharmaceutique qui organise des Symposiums en Tabacologie afin de garantir son indépendance.

## **CONCLUSION.**

Au terme de ce rapport, la Tabacologie qui appartient au vaste champ de l'Addictologie, est spécifiquement enseignée grâce au DIU de tabacologie et d'Aide au Sevrage Tabagique qui couvre harmonieusement le territoire français.

L'enseignement proposé est homogène et paraît fournir une formation de qualité aux étudiants offrant une équité dans la prise en charge des fumeurs sur tout le territoire français.

La SFT peut participer à la formation en Tabacologie. Celle-ci peut être développée en partenariat avec d'autres Sociétés Savantes à l'occasion de réunions nationales. Dans l'avenir, elle paraît devoir mettre à profit l'enseignement à distance ; déjà, elle organise seule ou en partenariat, des réunions autour de sujets d'actualité et visant à promouvoir des recommandations.

## **BIBLIOGRAPHIE.**

1. Les formations en Tabacologie *Le Courrier des Addictions* (11), n° spécial, Juin 2009
2. Berlin I, *et al.* « Tabacologue, une spécialité française ». *Courr Add* 2008 ;10 : 7.
3. Propositions et Bilan des groupes de Travail de la SFT. Rapport J. Perriot, 2006

Tableau 1

Formation	Lieu d'inscription	Objectifs modalités pédagogiques	Organisation de l'enseignement	Validation	Public visé
<b>DIU tabacologie et aide au sevrage tabagique</b>	Universités de médecine de Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon-I, Saint -Etienne	Ils ont pour objectif d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de santé vis-à-vis du tabagisme, tant sur le plan collectif (prévention, éducation pour la santé, dépistage) que sur le plan individuel (prise en charge somatique et psychologique des patients et de leur entourage, mise en œuvre des moyens thérapeutiques : aide à l'arrêt du tabac). Le DIU « aide au sevrage tabagique » est réservé aux professionnels envisageant un exercice clinique et confère seule le titre de tabacologue.	L'enseignement comporte 4 <b>séminaires</b> de 3 jours (et 2 jours pour Grenoble) : le <b>séminaire 5</b> est réservé au DIU aide au sevrage tabagique. Lyon : session 1 du 10 au 12 décembre 2009 (jeudi, vendredi et samedi matin), Saint-Etienne : session 2, du 21 au 23 janvier 2010 (jeudi, vendredi et samedi matin). Clermont-Ferrand : session 3, du 17 au 19 mars 2010 (mercredi, jeudi et vendredi). Grenoble : session 4, du 8 au 9 avril 2010 (jeudi, vendredi et samedi matin). Clermont-Ferrand (réservé aux inscrits du DIU aide au sevrage tabagique) : session 5, du 26 au 28 mai 2010 (les mercredi, jeudi et vendredi midi). Une validation des connaissances à travers un examen écrit à Lyon le jeudi 24 juin 2010 (14h-16h) : deux questions dont un dossier clinique.	Présentation orale lors du mémoire de fin d'année. Stages obligatoires de 10 demi-journées.  Participation à l'enseignement, présentation orale. Examens théorique et pratique en fin de stage, validation du stage et mémoire.	Médecins et professionnels de santé voulant intervenir dans ce domaine.  Médecins généralistes, spécialistes, du travail, PMI, scolaires, conseils, DES et DIS, dentiste, infirmières, kinésithérapeutes, diététiciens, sages-femmes...
<b>DIU tabacologie et aide au sevrage tabagique</b>	Facultés de médecine de Nancy, Reims et Strasbourg.	Permettre l'acquisition de connaissances sur le tabac et les phénomènes de dépendance, sur l'aide à l'abord clinique, sur les différentes méthodes et stratégies thérapeutiques et préventives, et l'utilisation pratique de ces méthodes.	Deux séminaires : « tronc commun » de 3 jours alternativement dans chaque ville. Un séminaire de 3 jours dans la faculté d'inscription. Stage d'au moins 2 consultations d'aide au sevrage tabagique.	Examen comportant une épreuve écrite et l'évaluation d'une mémoire.	Drs en médecine, pharmacie, odontologie ; vétérinaires ; DEA de sciences, toxicologie, psychologie ; 2 <sup>e</sup> cycle validé ; enseignants de biologie ; infirmières ; associations.
<b>DIU tabacologie et aide au sevrage tabagique de l'inter région Ouest.</b>	En fonction des années universitaires à Poitiers, Angers, Rennes, Tours, Nantes et Brest.	Une formation de haut niveau sur le diagnostic, les indications et la surveillance des traitements, aux médecins et professionnels de santé.	Les cours se déroulent, en fonction des années universitaires, à Poitiers, Nantes, Angers et Rennes (sous forme de 4 séminaires de 2 ou 3 jours) plus stage hospitalier.	Pour les deux DIU : -Rapport bibliographique préalable (mini-mémoire) sur le thème du mémoire de préférence. Analyse bibliographique de quelques références choisies (4 à 5) correspondant au thème retenu (fin avril). - Recherche personnelle selon une méthodologie scientifique. La rigueur méthodologique doit être analogue à celle d'un travail « publiable ». Rédaction d'un mémoire (40 h). Soutenance publique du mémoire en octobre	Professions médicales ; docteurs en médecine, en pharmacie, en odontologie, étudiants ayant validé le 2 <sup>e</sup> cycle (sages-femmes, infirmiers, psychologues, diététiciens, masseurs-kinésithérapeutes). Professionnels pouvant faire état d'une pratique clinique et thérapeutiques en tabacologie, au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) : ils s'inscrivent, suivent les cours à leur convenance, ne passent pas l'examen écrit, mais ils sont

				2010 à Saint-Etienne (dates à préciser). Chaque étudiant(e) doit s'adresser à l'enseignant référent de sa ville d'inscription universitaire pour les modalités du stage pratique et le choix et suivi du mémoire. Un projet détaillé du travail sera à fournir au cours du cursus.	soumis à l'obligation de stage de 20 h et soutiennent un mémoire avec les mêmes exigences que les autres candidats.  Docteurs en médecine, en pharmacie, en odontologie, sages-femmes, étudiants de différentes filières ayant validé le 2 <sup>e</sup> cycle, titulaire d'une licence de sciences sanitaires et sociales ou des filières de sciences humaines (psycho, droit, sciences ou lettres...), autres professionnels de santé (kinésithérapeutes, cadres infirmiers, infirmiers, psychologues...), de justice, du travail social : ayant validé un 2 <sup>e</sup> cycle ou ayant un diplôme au terme d'un cursus d'enseignement professionnel supérieur de 4 ans + 3 ans d'expérience professionnelle de terrain ou ayant un diplôme au terme d'un cursus d'enseignement professionnel supérieur de 2 ans + 5 ans d'expérience de terrain, autres professionnels du champ de la prévention ne possédant pas de diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle, validé après avis de la commission pédagogique, professionnels pouvant faire état d'une pratique de prévention du tabagisme, au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).
<b>DIU tabacologie et aide au sevrage tabagique</b>	Faculté de médecine Paris-Sud, département de la FMC.	Préparer à l'abord clinique et à la recherche (particulièrement sur les phénomènes de dépendance). Etudier les relations et les similitudes avec les autres usages de substances d'abus.	<b>9 séminaires</b> d'une journée répartis dans l'année. <b>5 stages de 3 heures</b> dans des consultations de tabacologie, facultatifs pour les non-médecins.	Validation : examen écrit en juin, remise d'un mémoire avant le 30/09 et participation à six consultations de tabacologie.	Docteurs en médecine, pharmacie, sages-femmes, psychologues, internes en cours de DES, infirmières
<b>DIU tabacologie et aide au sevrage tabagique</b>	Facultés de Médecine de Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille	Former le médecin voulant intervenir dans le domaine de la prévention et de la désaccoutumance au tabac par le diagnostic, les indications thérapeutiques et la surveillance des traitements.	<b>9 modules</b> de 6 heures plus un stage obligatoire de 6 demi-journées. Un mémoire.	Participation à l'enseignement, présentation orale. Examens théorique et pratique en fin de stage, validation du stage et mémoire.	Médecins généralistes ; spécialistes, du travail, PMI, scolaires ; conseils, DES et DIS : dentistes ; infirmières, kinésithérapeutes, diététiciens, sages-femmes ...